



FORMATION INITIALE DES MEMBRES DU CSE ET DE LA CSSCT

Objectifs

Maîtriser l'organisation et le fonctionnement

Connaître les moyens d'action

Identifier les attributions

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Être nouvellement élu au CSE et/ou à la CSSCT

Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

Durée

5 jours soit 35 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant 30 jours après le stage

Tarif

Intra: 1 590 € net / groupe (+ frais pour la province en présentiel)

Inter: 390 € net / jour / personne Inter Visio: 390 € net / jour /

personne

Financement

Financement par l'employeur

Programme:

Jour 1:

Présentation

Attributions du CSE en matière de SSCT Moyens du CSE en matière de SSCT

Jour 2:

L'inaptitude

Les accidents du travail et les maladies professionnelles Les responsabilités

Jour 3:

La prévention Les différents risques (TMS, bruit, risques routiers) Focus RPS (risques psychosociaux)

Jour 4:

L'enquête après accident (arbre des causes)
Les obligations documentaires
DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques)
PAPRIPACT (Programme Annuel de Prévention des
Risques Professionnels et d'Amélioration des
Conditions de Travail)

Jour 5:

Les inspections du CSE Les pénibilités La sous-traitance/co-traitance Le débriefing

38 rue du Texel 75014 Paris 01 46 99 63 50 www.smc-cse.fr